

PRÉSENTATION DU BUDGET 2016

LA VILLE DE MERCIER S'INDIGNE DE LA HAUSSE DE 8,3 % DES DÉPENSES HORS DE SON CONTRÔLE.

MERCIER, LE 9 DÉCEMBRE 2015 – Malgré une **diminution de 4,5 %** des dépenses sur lesquelles la Ville a un pouvoir décisionnel, la hausse du compte de taxe moyen sera de **5,75 %**. Concrètement, pour une maison évaluée à 264 776 \$, l'augmentation sur le compte de taxe sera de 140 \$.

AUGMENTATION DES DÉPENSES HORS DU CONTRÔLE DE LA VILLE

En effet, plusieurs dépenses sur lesquelles la Ville n'a pas de pouvoir décisionnel sont venues augmenter la charge sur le compte de taxe moyen des contribuables. La desserte policière représente à elle seule 215 \$ d'augmentation, le transport en commun, quant à lui, 35 \$, et ce sans compter la Régie d'aqueduc à 11 \$ et la Communauté métropolitaine de Montréal avec 5 \$. Ces dépenses représentent plus de 266 \$ d'augmentation pour l'année 2016 sur le compte de taxe moyen.

« Imaginez si on acceptait la dernière offre de Châteauguay pour la desserte policière, l'augmentation de la dépense aurait représenté, à elle seule, 457 \$ sur le compte de taxe moyen » a affirmé la mairesse, Madame Lise Michaud, lors de l'assemblée extraordinaire consacrée à l'adoption du budget 2016.

DIMINUTION DE LA DETTE À LONG TERME

Entre 2014 et 2015, l'ensemble de la dette pour la Ville de Mercier a diminué de 2 061 000 \$ passant donc de 18 232 100 \$ au 31 décembre 2014 à 16 171 000 \$ pour 2015.

« Rappelons que notre mission est d'offrir des services de proximité de la plus grande qualité en tenant compte de la volonté et de la capacité de payer des citoyens de Mercier. Je suis fière du travail de notre équipe à la Ville de Mercier, élus et employés, qui a adhéré à cette mission ce qui a permis d'effectuer un travail rigoureux dans la réalisation de cet exercice budgétaire 2016. La Ville de Mercier souhaite s'approprier les leviers de gestion nécessaires afin de stabiliser la croissance des dépenses à leur plus strict minimum pour les années à venir » a affirmé la mairesse, Lise Michaud.

La présentation du budget 2016 est disponible sur le site Internet de la Ville de Mercier, au www.ville.mercier.qc.ca.